



Et la Famille dans tout cela ?

Annick du Roscoät
Présidente du CNI

Loi de financement de la Sécurité Sociale. Et la Famille dans tout cela ?

Dans le cadre du dossier famille du CNI, nous vous présentons un extrait du communiqué de presse de notre député Christian Vanneste qui explique pourquoi il ne votera pas le projet de loi de financement de la sécurité sociale.

« Les députés examinent le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 depuis le 28 octobre dernier. Le vote est prévu cet après-midi.

Alors que le pouvoir d'achat des ménages et des familles s'est considérablement dégradé et que les familles concourent à la pérennité de la Nation, je regrette que la politique familiale ne soit pas la première priorité du gouvernement.

Des avancées doivent être soulignées : la politique en faveur de la petite enfance est importante, avec notamment une augmentation de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) pour les parents travaillant en horaires décalés, ou encore le taux d'encadrement des enfants pour les assistantes maternelles, qui passe de 3 à 4 enfants. La ministre annonce le droit effectif à la garde d'enfant d'ici 4 ans : je me félicite que cette démarche à laquelle j'apporte mon entier soutien soit effective dans quelques années.

Toutefois, ces annonces sont insuffisantes. Alors qu'après la guerre, la France avait la politique familiale la plus généreuse d'Europe, aujourd'hui, elle n'occupe plus que la 9ème place avec 2,68% de son PIB consacré aux dépenses sociales en faveur des familles, soit près de 54 milliards d'euros.

Néanmoins, la politique familiale régresse avec l'augmentation de l'âge des enfants. Au moment où ces derniers doivent entreprendre des études supérieures, les allocations s'amenuisent jusqu'à disparaître à l'âge de 20 ans. La politique familiale ne doit pas se restreindre à l'accueil du jeune enfant, elle ne doit pas se limiter à répondre aux besoins des femmes qui travaillent à l'extérieur de leur foyer. Pour ce qui est du taux d'emploi des femmes, notre pays arrive en effet en deuxième position après la Suède, avec 81,2%.....

Dans leur excellent rapport de 2005, Evelyne SULLEROT et Michel GODET soulignaient que la famille n'était pas seulement une affaire privée, qu'elle était aussi une affaire publique. Une affaire sociale, puisque le niveau de vie d'une famille de 4 enfants est inférieur de

35% à celui d'un couple sans enfants ; mais aussi une condition de la cohésion sociale et du développement durable. Nous sommes hélas loin de cette prise en considération. »

A noter que lors de la venue du candidat Nicolas Sarkozy, devant les responsables du mouvement le 31 mars 2007, nous lui avons suggérer le « droit opposable à la garde d'enfants » (il n'était alors question que du « droit opposable au logement » !). Le droit effectif à la garde d'enfants en est sans aucun doute l'émanation.